

Le Petit Moncourtois

Numéro #16

Mars / Avril 2023



Le Magazine d'information bimestriel de votre commune



Sommaire

Le Mot du maire - P2

Commissions - P3 à P5

**Actualités municipales -
P5 à P9**

**Vous avez la parole - P9 à
P10**

Un peu d'histoire - P11

Infos diverses - P12

Le Mot du Maire

Moncourtoises, Moncourtois,

Comme indiqué dans la précédente édition « Le Petit Moncourtois », l'année 2023 sera chargée en projets et en activités. J'ai d'ailleurs été ravi de pouvoir présenter ces projets lors de mes vœux et je remercie les personnes venues partager ce moment convivial. J'aurai aimé partager ce moment avec vous tous mais ce n'est évidemment pas possible.

Nous voilà déjà en mars avec le printemps qui pointe le bout de son nez et la commune va tout doucement reflleurir pour notre grand bonheur.

Dès le début avril, les candélabres impactés par la grêle seront enfin remplacés. En attendant leur remplacement, notre prestataire s'est engagé à faire, très prochainement, quelques réparations sur 20 candélabres pour remettre de l'éclairage dans les zones totalement dépourvues.

Nous pouvons constater que les travaux de réfection des toitures avancent bien mais il reste encore beaucoup de travail tant sur les bâtiments communaux que sur vos habitations respectives. Certains s'en sortent bien mais d'autres rencontrent des difficultés sur des délais ou avec certains prestataires.

Aussi, les élus passeront vous voir prochainement à vos domiciles pour connaître l'avancée de vos travaux et surtout voir si nous pouvons vous accompagner d'une manière ou d'une autre.

Le mois de mars est un mois important puisque c'est le mois du vote du budget communal. Un élément que nous nous devons de maîtriser compte tenu des projets de l'année mais aussi de cette inflation qui perturbe les projections dans tous les domaines. Vous pouvez compter sur nous. Dans le prochain journal, nous ne manquerons pas de vous en communiquer les éléments.

Enfin, les travaux du regroupement scolaire vont démarrer dès avril. Un chantier de grande envergure où différents corps de métier vont devoir s'accorder pour réaliser ce projet. Les délais sont courts mais je reste très positif quant à l'ouverture de notre école primaire pour la rentrée de septembre 2023. Seul bémol, nos enfants et le corps enseignant vont devoir s'accommoder de quelques nuisances sonores mais comme dit le proverbe, il n'y a rien sans rien.

Je vous annonce également le départ de notre Agent de Surveillance de la Voie Publique, recruté dans une autre commune. Son remplacement sera assuré par le recrutement d'un policier municipal car il me semble essentiel que notre commune soit dotée d'une police municipale pour la sécurité et le bien de tous.

Pour conclure, je vous rappelle que le conseil municipal et moi-même restons mobilisés pour répondre à l'ensemble de vos questions ou pour vous recevoir en mairie alors n'hésitez pas à nous solliciter.

**Votre maire,
Maxime LABELLE**

Et comme le disait Anne Bradstreet : « S'il n'y avait pas d'hiver, le printemps ne serait pas si agréable : si nous ne goûtons pas à l'adversité, la réussite ne serait pas tant appréciée »

Affaires scolaires

PRÉ-INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE

Les pré-inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2020 entrant en 1^{ère} année de maternelle et pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune :

Les parents doivent se présenter à l'accueil de la mairie munis :

- du livret de famille
- de deux justificatifs de domicile différents de moins de 3 mois

- du carnet de santé de l'enfant à jour des vaccins.

Un certificat d'inscription vous sera remis ainsi que les modalités de prise de rendez-vous avec Madame Marjorie MARIE, directrice de l'école, qui vous recevra afin de finaliser l'inscription de votre enfant à l'école.



Centre Communal d'Action Sociale

STAGE INFORMATIQUE POUR LES SÉNIORS

L'inscription est toujours possible pour les stages informatiques proposés par PIMM'S. Contact au 07 56 21 36 64.

AIDE ÉNERGIE

Un chèque énergie a été attribué par l'Etat en 2022. Si vous en avez bénéficié, vous recevrez automatiquement un complément de 100 € en 2023 sans aucune démarche de votre part.

Sachez que le CCAS octroie une aide complémentaire de 50 € pour les foyers bénéficiaires de ce chèque énergie au titre de 2022.

En cas de difficulté passagère pour faire face à la crise énergétique, n'hésitez pas à prendre contact avec le CCAS.

SPORT SUR ORDONNANCE

Dans le cadre du parcours de soins des patients atteints d'une affection de longue durée et/ou d'une maladie chronique comme l'obésité, l'hypertension artérielle, la dépression, le médecin traitant peut prescrire une activité physique adaptée (APA) à la pathologie, aux capacités physiques et au risque médical du patient.

Cette activité physique peut être dispensée par des kinésithérapeutes, ergothérapeutes, diplômés en APA et BPJEPS.

A la piscine Tournesol, les maîtres-nageurs sont BPJEPS activités aquatiques et formés en sport santé. Le sport sur ordonnance ne donne droit à aucun remboursement par la sécurité sociale. Toutefois, les séances peuvent être prises en charge par certaines mutuelles.

Renseignements au 01 64 28 10 00



Syndicat Mixte
des Installations Sportives des Collèges
de la Région de Nemours

41 Quai Victor Hugo - 77140 NEMOURS
Tél. : 01 64 28 10 00 - Mail : secretariat.smcolleges@smis-ces.fr



SPORT SUR ORDONNANCE :
PISCINE TOURNESOL

BAC / BREVET 2022

Les élèves ayant obtenu leur Bac ou leur brevet assorti de la mention « bien » ou « très bien » sont invités à se faire connaître en mairie avec un justificatif de domicile et leur diplôme.



VIVE LE CARNAVAL !

A la veille des vacances, les enfants de l'école primaire, grimés et déguisés, se sont retrouvés dans le parc du château afin de célébrer le carnaval.

Accompagnés de leurs instituteurs, de leurs parents et des membres de la commission scolaire, une ribambelle de super-héros ou de super-héroïnes, de princesses, de fées, de ninja et d'animaux plus ou moins imaginaires, a défilé dans les rues du quartier des Rougemonts à grand renfort de tambourins et de trompettes.

De retour à la mairie, les enfants ont pu profiter des surprises préparées par l'association de parents d'élèves ALPENA, avant de repartir sur les écoles pour le déjeuner.



Manifestations / Cérémonies

CABINET PARAMÉDICAL

Le samedi 14 janvier a eu lieu l'inauguration du cabinet de consultation des 5 nouvelles praticiennes.

Monsieur le maire et Monsieur COZIC, vice-président du Conseil Départemental étaient présents pour souhaiter une

bonne installation et surtout une belle réussite professionnelle à chacune d'elles.

Depuis le 2 janvier, ces praticiennes ont pris leurs fonctions. N'hésitez pas à prendre rendez-vous !



VŒUX DU MAIRE

Samedi 21 janvier, Monsieur le maire, entouré de son conseil municipal et du conseil municipal des enfants, a présenté ses vœux à l'ensemble des acteurs de la vie communale. Monsieur le maire a ensuite cédé la parole à Monsieur Pierre CUYERS, sénateur de Seine-et-Marne.

Madame Valérie LACROUTE, maire de Nemours, présidente de la communauté de communes du Pays de Nemours et vice-présidente du Conseil Régional a ensuite pris la parole.

Pour conclure, Frédéric VALLETOUX, député de la circonscription a souhaité ses vœux à l'ensemble des participants.

Grande nouveauté cette année : une partie des administrés était conviée. C'est ainsi que les habitants de Fromonville, de la résidence du château et de Pleignes étaient présents à cette cérémonie des vœux.

En présence de monsieur le sous-préfet Thierry MAILLES et de nombreux maires des communes voisines, monsieur le maire a dressé un bilan des réalisations et est revenu sur les événements qui ont jalonné cette année 2022 citant notamment la tempête de grêle qui a affecté tant de foyers moncourtois. Il a également fait part des projets futurs dont le très attendu regroupement scolaire.

Monsieur le maire a terminé son propos en remerciant les élus, le personnel communal, les commerçants artisans et entreprises, les enseignants, les associations et l'ensemble des élus territoriaux.



Discours de Pierre CUYERS



Le public



Discours de Frédéric VALLETOUX



Discours de Valérie LACROUTE

Manifestations / Cérémonies

GOSPEL'S FRENCH VOICES

Le samedi 11 février a eu lieu la première soirée Gospel dans la salle polyvalente de la Treille.

Pas moins de 400 personnes ont assisté au superbe spectacle de chant

donné par la troupe du Gospel's French Voices.

Un très bon moment musical et une grande réussite pour cette première !



Actualités Municipales

LES GESTES QUI SAUVENT

Vous avez été nombreux à vous inscrire aux sessions de la formation « des gestes qui sauvent ».

Devant le succès de cette formation dispensée par un pompier professionnel, Fernando CASO, nous vous proposons de nouvelles sessions pour la fin de l'année 2023. Les dates seront communiquées ultérieurement.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire par **mail uniquement** à l'adresse : jean-francois.charrier@moncourt-fromonville.fr en mentionnant vos nom, adresse et téléphone.

Une session ne pouvant excéder 12 participants, il est donc indispensable de vous inscrire en avance afin de planifier les futures sessions. Une confirmation d'inscription sera envoyée par mail. Les formations se dérouleront salle Molicuria.

Un grand MERCI à Fernando CASO pour son engagement et son bénévolat !



Apprendre à utiliser un défibrillateur



Réaliser un massage cardiaque



Arrêter un saignement abondant

Accidents, malaises, catastrophes.. Et vous que feriez-vous ?

FORMEZ VOUS AUX GESTES QUI SAUVENT



Actualités Municipales

LE REGROUPEMENT SCOLAIRE

La consultation des entreprises est en cours.

Voici le projet qui sera réalisé.

L'école élémentaire sera scindée en deux.

D'un côté, les salles actuelles du périscolaire deviendront deux classes de maternelle et l'ancienne classe du CP sera dédiée à la motricité ; des sanitaires et un

dortoir seront également créés. La cour maternelle sera aménagée.

Quelques aménagements seront prévus sur l'école élémentaire, notamment les sanitaires revus aux normes PMR et une kitchenette dédiée au corps enseignant.

L'ancien dojo sera reconverti en cantine pour les enfants de maternelle et de l'élémentaire.

La maison de l'ancien gardien sera, quant à elle, aménagée pour accueillir le périscolaire.

Un préau partant de l'école reliera le périscolaire jusqu'à la cantine.

Enfin, le parking des enseignants sera déplacé.



LES 18 ET 19 MARS 2023
AU CHÂTEAU DE
MONCOURT-FROMONVILLE

SALON DE PEINTURE



DE 10H À 18H

VERNISSAGE LE SAMEDI 18 À 11H00

Animations de Pâques
Samedi 8 avril
de 14h30 à 18h00

*Pour les enfants scolarisés
ou domiciliés sur la
commune*

Parc du Château



Inscription obligatoire en mairie avant le 25 mars

A VOS AGENDAS !

Actualités Municipales

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS - PAROLES DES ENFANTS



Lors de notre première réunion de l'année 2023, nous avons décidé de faire une vente de gâteaux à la sortie de l'école. La recette de cette vente est destinée au refuge pour animaux de Nargis. Cette vente a eu lieu le vendredi 3 février. Nos parents, nos grands-parents ont bien travaillé en cuisine pour nous permettre de récolter 200 €. Nous avons même manqué de pâtisseries...

Annie NEUMULLER, habitante de Moncourt-Fromonville et bénévole au refuge de Nargis est venue nous aider. Le CME se déplacera samedi 4 mars en matinée pour rencontrer le responsable du refuge et lui donner notre recette.

Nous sommes très contents de pouvoir aider la cause animale qui nous tient à cœur.

Les jeunes élus CME



Nous avons vécu notre première cérémonie des vœux du maire. C'était le 21 janvier. La salle polyvalente était différente, on voyait bien que cela allait être sérieux. Après le discours du maire, nous sommes montés sur l'estrade avec le conseil municipal et avons écouté plusieurs discours : un peu long pour nous... car nous ne comprenions pas toujours le sens de ces discours. Nous sommes fiers d'avoir participé à la vie de la commune. Après nous avons pu aussi participer au cocktail : c'était très bon. Vivement l'année prochaine !

Les jeunes élus CME

Le Conseil Municipal des Enfants vous donne rendez-vous samedi soir 1^{er} avril à la salle polyvalente pour assister à une soirée paëlla/karaoke !

Tarifs : 15 €/personne

Inscription en mairie jusqu'au 24 mars. Venez nombreux !



MARCHE SOLIDAIRE

Sous l'impulsion et le dynamisme du CME, une marche solidaire pour la lutte contre le cancer chez les enfants a eu lieu le samedi 18 février. Le rendez-vous était fixé à 11h en mairie. Une quarantaine de personnes (adultes et enfants) s'est retrouvée et a cheminé dans la commune trente minutes dans la bonne humeur.

Les jeunes élus sont sensibles à la maladie qui touche les enfants et restent conscients de la chance qu'ils ont d'être en bonne santé.

C'est pourquoi, ils organisent une soirée paëlla/karaoke le 1^{er} avril. Leur souhait est de réunir beaucoup de monde afin de récolter des fonds pour aider la recherche médicale.



PERMANENCE DES ÉLUS

Samedi 4 février dernier, vous êtes venus nombreux à la permanence des élus en mairie. Ce moment a été riche en échanges et en propositions de votre part et nous remercions tous les participants.



Prochaine permanence des élus le samedi 8 avril de 10h à 12h

Actualités Municipales

JOURNÉE CITOYENNE DE LA PROPRETÉ : RELEVEZ LE DÉFI !

La propreté c'est l'affaire de tous !

Vos élus et la Société Communale des Chasseurs de Moncourt-Fromonville vous invitent à participer au grand ramassage de déchets sur la commune le **samedi 1^{er} avril à partir de 9h** (rendez-vous devant la mairie).

Le SMETOM de la Vallée du Loing, partenaire de ce projet, mettra à notre disposition tout le matériel nécessaire (gants, sacs, pinces...)

Les habitants sont invités à ramasser ensemble les déchets jetés dans l'espace public. Un moment convivial et une bonne action pour l'environnement.



NOUVELLE OBLIGATION DE DÉCLARATION POUR LES PROPRIÉTAIRES D'UN BIEN IMMOBILIER EN 2023

Tous les propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative en 2023.

À partir du 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site impots.gouv.fr.

La taxe d'habitation est supprimée pour les résidences principales à partir de 2023. Afin de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation (résidence secondaire, logement locatif) ou de la taxe sur les logements vacants, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale avant le 1^{er} juillet 2023. Cette nouvelle déclaration d'occupation des logements à effectuer par les propriétaires est prévue par la loi de finances pour 2020.

Qui est concerné ?

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation :

- propriétaire indivis,
- usufruitiers,
- sociétés civiles immobilières (SCI).

Comment effectuer la déclaration de ses biens immobiliers ?

Tous les propriétaires, particuliers ou personnes morales, d'une résidence principale, secondaire, d'un bien locatif ou vacant, doivent pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, s'ils ne les occupent pas eux-mêmes, déclarer l'identité des occupants et la période d'occupation à compter du 1^{er} janvier 2023.

Cette déclaration est à réaliser en ligne, sur le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de votre espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr impérativement avant le 1^{er} juillet 2023.

Pour ce faire, connectez-vous à votre espace personnel ou professionnel sur le site impots.gouv.fr avec votre numéro fiscal et votre mot de passe et allez dans l'onglet « Biens immobiliers » pour effectuer pour chacun de vos biens une déclaration d'occupation (résidence principale, résidence secondaire, local loué, local occupé à titre gratuit, local vacant) et de loyer mensuel (facultatif).

Réfection de la toiture de l'école élémentaire en cours de réalisation



Remise à niveau de l'accès au chemin de halage - résidence du château



Travaux rue de Grez

Les travaux d'enfouissement des réseaux dans la rue de Grez ont débuté le 20 février et devraient se terminer le 20 mars.

Pendant toute la durée des travaux, la route est fermée à la circulation exceptée pour les riverains et les transports scolaires.

Nous comptons sur votre compréhension !



Actualités Municipales

INAUGURATION COCCIMARKET

C'est en présence de Frédéric VALLETOUX, député de notre circonscription, que le maire Maxime LABELLE procédera samedi 11 mars à 11h à l'inauguration du nouveau magasin Coccimarket.

Vous êtes cordialement conviés à ce moment d'échanges et vous pourrez découvrir ce nouvel espace de vente entièrement réaménagé et redécoré.



ENTRETIEN DES TROTTOIRS : RIVERAINS, VOUS ÊTES CONCERNÉS !

Les obligations des habitants en matière d'entretien du trottoir peuvent être variables d'une ville à l'autre.

A Moncourt-Fromonville et par arrêté municipal du 8 mars 2021, il est prescrit que les habitants, propriétaires occupants, locataires ou usufruitiers sont tenus de balayer les fleurs, feuilles et fruits provenant d'arbres sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales et ceci en toute saison.

L'entretien des végétaux est également réglementé

Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où la visibilité est indispensable, à savoir, à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

Vous avez la parole



Cette année, l'association ALPENA vous propose de participer au projet **fleurissez votre printemps!** grâce à **Initiatives fleurs et nature**.

Nous vous sollicitons aujourd'hui, en remettant à chaque élève un catalogue, dans lequel se trouve une multitude d'articles divers et variés que vous pourrez acheter afin de préparer le printemps.

Les fonds récoltés seront intégralement reversés aux écoles de notre commune et permettront ainsi d'améliorer la vie scolaire de nos enfants (achat de livres, de jeux, classe de découverte, sorties diverses etc....).

Si vous souhaitez commander, 2 solutions s'offrent à vous :

- via le site internet asso.initiatives.fr avec le code d'accès **TNHFFV**
- grâce au bon de commande, à la dernière page du catalogue fourni

Pour les bons de commande, vous devez les déposer dans la boîte aux lettres d'ALPENA ou à Mme MARIE Marjorie sous enveloppe, **avant le 31 mars 2023**.

Le paiement peut se faire en espèce ou par chèque à l'ordre d'ALPENA.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter par mail (alpenna77140@gmail.com) ou par téléphone (Ophélie au 06.62.83.67.75 ou Mélodie au 06.32.82.77.54).
Nous vous remercions par avance pour votre participation et votre contribution à la réussite de ce projet.

L'équipe d'ALPENA

Une balayeuse passera dans les rues le jeudi 9 mars à partir de 7h. Afin de permettre à l'entreprise d'effectuer au mieux cette intervention, nous vous remercions de bien vouloir laisser les trottoirs libres en rentrant vos véhicules.

Dates de collectes bacs jaunes

7 mars - 21 mars

4 avril - 18 avril

SONDAGE

Vous êtes auto-entrepreneurs ?
Alors faites-vous connaître en mairie !
Nous souhaitons constituer un catalogue référençant les auto-entrepreneurs de la commune.

Naissance

Charlie HEIDELBERGER, le 18 janvier 2023

Décès

Vicente DOS SANTOS DIAS, le 28 décembre 2022

Simone BOULET, le 4 janvier 2023

Vincent DRUART, le 9 janvier 2023

Chantal HÉLIE, le 20 janvier 2023

Pâquerette DOMALAIN, le 9 février 2023

ATTENTION AUX DÉMARCHEURS

Ces derniers temps, il a été signalé en mairie la présence de « faux » démarcheurs sur la commune.

Ces personnes se revendiqueraient comme « missionnés » par la mairie. Prudence donc face à ces démarcheurs mal intentionnés.

En cas de doute ou d'insistance de leur part, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Vous avez la parole

BIBLIOTHÈQUE FROMONCOURTOISE



Nuits de la lecture, samedi 21 janvier 2023

Organisées par le Centre National du Livre sur proposition du Ministère de la Culture, « Les 7^{èmes} Nuits de la lecture » avait pour thème « La peur ». L'association Bibliothèque Fromoncourtoise, avec six associations partenaires, avait imaginé pour la circonstance un événement plutôt insolite.

Peur du vide ou du noir, des fantômes ou juste des araignées, de nombreux écrivains se sont inspirés de ce thème en proposant des romans, des contes, des poèmes, des nouvelles,... pour nous distraire et nous emmener dans des mondes extraordinaires et intemporels.

Dans notre village, ce samedi après-midi, des passagers sont partis à l'aventure à bord de l'autobus-lecture.... et sont revenus sans encombre au point de

départ en fin de journée !

Malgré le froid et la crainte des monstres ou des êtres fantastiques qui pouvaient nous guetter au coin des rues, le circuit proposé dans le village s'est effectué selon l'itinéraire prévu, du centre commercial à l'Etang sec, du Chabada aux Rougemonts, au gré des lectures des animateurs et des passagers eux-mêmes.

A chaque arrêt, les participants se sont installés pour écouter le récit de nouvelles fantastiques, de contes, d'extraits d'ouvrages, de poèmes, et même d'albums pour les plus jeunes. De Maupassant à Boris Vian, de Patricia Highsmith à Edgar Poe et ses histoires extraordinaires et même J.K. Rowling avec Harry Potter a fait partie du voyage.

Une boisson chaude (ou froide) a été proposée à chaque étape.

Et le voyage s'est terminé en chansons !

AMIS DU PATRIMOINE DE MONCOURT-FROMONVILLE

Concert du chœur La Gioia du Conservatoire Accords de Veneux-les-Sablons

L'association des Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville (APMF) organise un concert le dimanche 26 avril à 16h en l'église Saint-Etienne Sainte-Avoye.

Ce concert de chant baroque, ayant pour thème « Venise au temps de Vivaldi », proposera les œuvres suivantes :

- Stabat Mater de Giovanni Batista PERGOLESE
- Dai tuo soglio luminoso Leonardo LEO
- Gloria Antonio VIVALDI.

Ces œuvres seront interprétées par le chœur de femmes de la Gioia et ses solistes, dans une version originale pour trois voix de femmes et sera accompagné de musiciens, dirigés par Anne-Marie MEYER, chef de chœur et professeur au Conservatoire.

AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL

L'amicale du personnel communal organise son traditionnel loto **le samedi 11 mars 2023** dans la salle polyvalente de la Treille.

Spécial bons d'achats de 15 € à 200 €
Gros lot à 400 €
Tombola : bon d'achat 100 € et lots divers

Plaques personnelles acceptées
carton 3,50 € tarif dégressif
possibilité réservation au 06 73 36 37 18
ou 06 31 21 39 13
Buvette - pâtisserie - crêpes - sandwiches
Ouverture des portes à 19h





APPEL AUX « HISTORIENS »

L'association des Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville a entrepris d'analyser les délibérations des autorités communales depuis la transformation de la paroisse en une commune en 1790. Afin de donner à ce travail, dont l'objectif est de montrer les articulations entre vie locale et histoire nationale, la meilleure

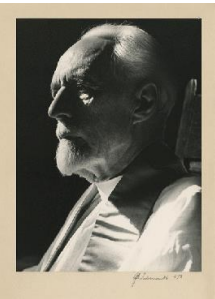
qualité possible, nous accueillerions avec un grand intérêt les conseils et l'aide ponctuelle d'enseignants ou d'étudiants en histoire.

Pour toutes informations et échanges, vous pouvez joindre Maryse TERRAGNO au 06 87 47 21 38.

Un peu d'histoire

PLEIGNES, LE CHÂTEAU D'AMÉRIQUE (1930 À NOS JOURS)

A partir de 1930, le château de Pleignes est la propriété des PITCAIRN, une famille américaine bien peu ordinaire qui pendant 10 ans va vivre à Moncourt-Fromonville. Théodore PITCAIRN, fils de John, -fabriquant de verre plat immensément fortuné-, est un pasteur qui fonde une nouvelle religion dont des congrégations sont toujours actives dans le monde. Passionné d'art, il se fait le mécène d'un jeune peintre, Philippe SMIT, dont l'œuvre, jamais mise sur le marché de l'art, comprend plus de 400 toiles, huiles et pastels.



Le père John Pitcairn : chemin de fer, pétrole et verre plat, les sources de la fortune

L'histoire est d'abord celle d'un émigrant écossais, John Pitcairn, fils d'un machiniste et d'une femme de ménage qui, une première migration ratée, revient s'installer en 1846 en Pennsylvanie. Il quitte l'école à 14 ans, travaille dans les chemins de fer et en 1869 devient le directeur général de la *Compagnie de Chemin de fer du ruisseau Oil et de la rivière Allegheny*. Nous sommes en Pennsylvanie, le pétrole commence à couler à flot, l'industrie pétrolière se développe et John Pitcairn en devient un des grands acteurs. Il fonde la *Pittsburg Plate Glass Company* et, en quelques années, il est le plus grand fabricant de verre plat aux USA et accessoirement l'une des plus grandes fortunes du pays. Mécène, il finance l'*Eglise générale de la Nouvelle Jérusalem*, une Eglise chrétienne inspirée par un théologien hollandais Emanuel Swedenborg.

Théodore Pitcairn, collectionneur d'art et missionnaire à Moncourt-Fromonville

John Pitcairn a eu quatre enfants : Véra, qui meurt à 23 ans, Harold Frederick quant à lui crée la *Pitcairn Aviation* (qui deviendra *Eastern Airlines*), puis Raymond, architecte amateur, supervise la construction de la cathédrale de Bryn Athyn (Pennsylvanie) consacrée à la nouvelle Eglise ; le dernier, Théodore (1893-1973), sera collectionneur d'art, philanthrope et pasteur. Il exerce son activité d'abord en Afrique du Sud, puis en Pennsylvanie et voyage beaucoup en Europe. En mai 1930, il achète le château de Pleignes, propriété jusqu'alors et s'installe en 1931 à Moncourt-Fromonville. En décembre de cette même année, il procède à un échange de terrain, devant le notaire de Nemours, avec Modeste Timbert, cultivateur bien connu de Moncourt-Fromonville.

Theodore Pitcairn vit à Pleignes avec son épouse Maryke et ses deux filles, Miriam née en 1927 à Bryn Athyn, et Eshowe, née en 1930 à Thoury-Férottes ; son fils Asher, naît lui aussi à Thoury-Férottes en 1928. Mathilde Kracht,

née à Dortmund en 1904 est la gouvernante allemande, Marchien Zondag est une infirmière hollandaise, Egbertha et Helena Hoogwegt sont deux couturières nées à Amsterdam et Jean Quemener est le gardien breton de cette maisonnée.

Theodore Pitcairn va passer 10 ans à Pleignes, l'immense fortune héritée de son père lui permet de vivre et de voyager tout en exerçant son activité de pasteur missionnaire et de constituer une collection de tableaux de Rembrandt, Van Gogh, Monet. Peinture et religion vont constituer ses deux principales activités à Pleignes.

Philippe SMIT, le peintre ignoré

A l'occasion de ses activités religieuses et artistiques, Théodore Pitcairn s'était lié d'amitié avec Nicolas Urban, collectionneur et banquier hollandais, né à Amsterdam en 1877. Nicolas Urban s'était installé avec son épouse Berendina Hubster et leur fille Marijke, d'abord à Samoïs en 1928, puis à Fontainebleau en 1930 où il vécut jusqu'à son décès en 1960. Les liens entre Urban et Pitcairn s'étaient encore rapprochés avec le mariage, le 7 septembre 1905 de Théodore et de Marijke.



Le couple Urban avait accueilli à son domicile un jeune peintre sans ressources, Philippe Smit, né en 1886 à Zwolle (Pays-Bas) dont la famille s'était installée en 1895 à Paris. A ce jour, si l'on commence à voir quelques tableaux apparaître, Philippe Smit reste totalement méconnu. Il avait bien exposé quelques 58 tableaux à Amsterdam en avril 1916, rencontré les peintres de la forêt de Fontainebleau et de la vallée de la Seine dans ses déplacements à Bonnières, à Vétheuil, à Giverny, à Auvers-sur-Oise et bien sûr à Barbizon. Très rapidement, les liens entre Pitcairn, Urban et Smit vont se nouer très fortement et les rencontres se feront fréquentes dans la maison de Reclous achetée par les Urban. A partir de ce moment, Smit ne se préoccupe plus du devenir de ses tableaux qui sont presque tous achetés par ses deux mécènes et demeurent dans les collections privées de ces familles, dont un tableau intitulé « *Marijke with white feather fan* » magnifique portait de Marijke.

Nicolas Urban et Berendina divorcent en 1929. Philippe Smit avait acheté en 1926 le château de la Motte à Thoury-Férotte ; Berendina et lui vont s'y installer et se marient en 1940. Le peintre voyage fréquemment et rejoint ses amis Pitcairn à Bryn Athyn. Il décède soudainement le 7 juillet 1948 au retour d'un voyage à Thoury-Férottes ; il y a été inhumé au cimetière de ce village, à une vingtaine de

kilomètres de Moncourt-Fromonville, sous une dalle de pierre ombragée par deux conifères. L'œuvre complète de l'artiste est consultable sur le site www.philippesmit.com, une véritable opportunité pour découvrir l'œuvre d'une grande richesse de ce peintre méconnu qui contient de nombreux tableaux de Reclous et de la forêt de Fontainebleau.

Théodore PITCAIRN, le missionnaire d'une religion renouvelée

Le père de Théodore était membre de l'*Eglise Générale de la Nouvelle Jérusalem* l'une des nombreuses Eglises chrétiennes inspirées par la théologie d'Emanuel Swedenborg (1688-1772). Peu connu en France, Swedenborg, brillant et prolifique scientifique -il est parfois comparé en Suède à Léonard de Vinci-, s'engage dans la seconde partie de sa vie dans d'intenses expériences spirituelles et mystiques qu'il décrit dans de multiples ouvrages de théologie. Ses travaux sont connus et appréciés par Balzac, Baudelaire, Strindberg, Conan Doyle. Le siège de cette Eglise est à Bryn Athyn, Théodore Pitcairn y devient pasteur et missionnaire de cette Eglise. En 1937 -alors qu'il réside à Pleignes- il fonde avec des membres de l'*Eglise Générale*, dont le révérend hollandais Ernst Pfeiffer, *La Nouvelle Eglise du Seigneur*. Cette Eglise qui admet que Jésus-Christ est Dieu lui-même, considère que les écrits de Swedenborg constituent après l'Ancien Testament et les Évangiles, le Nouveau Testament permettant de comprendre la Bible.

Cette Eglise, largement financée par Theodore Pitcairn, dont le siège est à Bryn Athyn, est implantée aujourd'hui en Europe, aux USA et en Afrique. Son site est consultable sur <https://www.thelordsnewchurch.org/>

Les Pitcairn retournent à la fin des années 30 à Bryn Athyn où Theodore exerce les fonctions de pasteur de la *Philadelphia Society of The Lord's New Church* jusqu'en 1960. Six enfants supplémentaires naîtront. Théodore décède en décembre 1973 et Marijke en 1978.

Michel LEGROS Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville

Ainsi se termine cette brève histoire de la terre de Pleignes. Depuis le 14^{ème} siècle, après maintes transformations, le château est toujours là ; le domaine a été le témoin de nombreux événements. Il y eut plusieurs propriétaires depuis les Américains, dont la famille Dailly. En février 2010, les Amis du Patrimoine y ont organisé un concert de musique classique et en septembre, une session de peinture « sur le motif » dans le parc. C'est un lieu de promenade qui mérite le détour à l'approche des beaux jours.

Geneviève BAUSSAY-LEFEVRE (APMF)

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter nos deux ouvrages sur l'histoire du village et notre site Internet : <https://apmfmoncourt77.wixsite.com/amispatrimoinemf>

Numéros Utiles

La Mairie :

01 64 78 50 50

Fax 01 64 78 50 51

mairie@moncourt-fromonville.fr

Site internet :

www.moncourt-fromonville.fr



Du lundi au vendredi
de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30
le samedi de 10h à 12h
(semaine impaire)

Centre Communal d'Action Sociale :

Permanence le mardi après-midi
sur rendez-vous les autres jours

Propositions d'articles ou
photographies pour Le Petit
Moncourtois :
mairie@moncourt-fromonville.fr

Commissariat de Nemours :

01 64 78 50 20

SAMU : 15

Police Secours : 17

Pompiers : 18

Communauté de Communes du Pays de Nemours

41 quai Victor Hugo

77140 NEMOURS

Tél : 01 64 78 69 05

secretariat@paysdenemours.fr



Directeur de la publication :

Maxime LABELLE

Comité de rédaction :

Maxime LABELLE / David GIBOUTET

Sylvie MONTAGU

Conception et réalisation :

Mairie de Moncourt-Fromonville

Imprimé par Réseau 45
en 920 exemplaires

Pêle-Mêle



Galette des rois avec le badminton



Soirée Gospel



Marché de Noël avec le CME



Vœux du maire avec le CME



Les gestes qui sauvent



Concours de maisons en pain
d'épices



Vente de gâteaux par le CME

Encart publicitaire

Vous souhaitez faire
connaître votre
entreprise ?

Cet espace publicitaire
vous est dédié !

Renseignements et
conditions en mairie



Isabelle HUBENS

Secrétaire indépendante
Graphiste

☎ 06 95 24 58 10

✉ contact@isa-pro-assistance.fr

🌐 www.isa-pro-assistance.fr